

BULLETIN COMMUNAL



VILLE DE SOIGNIES

février 2011
n°6

Le 26 novembre 2010 à Soignies
A été inaugurée la mise à deux voies de

LA ROUTE DE LA PIERRE BLEUE

En présence de

Rudy DEMOTTE, Ministre-Président de la Région Wallonne

Paul FURLAN, Ministre des pouvoirs locaux

Marc DE SAINT MOULIN, Député-Bourgmestre

Guy FLAMENT, Jean-Michel MAES, Marc VERSLYPE, Sandra VOLANTE,

Jean-Pol VAN DEN ABEELE, Marc FERAIN, Echevins

Emile LECHIEN, Président de CPAS, Jean GAUTIER, Secrétaire communal

Fernando GALEK, Président de l'Union des Industriels de Soignies





ENVIRONNEMENT

En Région wallonne, 6.000 tonnes de déchets sauvages sont jetés sur la rue chaque année. Cela génère une facture annuelle de plus de 100 millions d'euros partagés entre la Région et les communes.

Et pourtant, la ville ne ménage pas ses efforts pour faire face à ces incivilités environnementales et consacre chaque année pas moins de 400.000 euros pour endiguer ce sentiment de malpropreté.

Nous avons la chance à Soignies de pouvoir compter d'une part, sur des services publics compétents et d'autre part, sur des citoyens soucieux de leur cadre de vie.

ENSEMBLE, il est donc possible de faire de Soignies, une ville propre où il fait bon vivre.

C'est pourquoi, la Ville de Soignies souhaite lancer un partenariat citoyen.

Concrètement, les équipes de nettoyage seront renforcées, leur présence accentuée dans la ville et les villages, de nouveaux moyens seront mis à leur disposition, les sites de bulles à verre seront plus accessibles, en partenariat avec l'IDEA, le parc à conteneurs sera agrandi et les services aux citoyens

seront renforcés tels que les collectes sur demande par exemple.

Afin d'intensifier la lutte contre les incivilités, la sensibilisation personnalisée, la constatation, la poursuite et la répression des infractions ainsi que les mesures de réparation en matière d'environnement constitueront une priorité. L'équipe composée des gardiens de la paix et des agents constatateurs sera renouvelée et dotée de nouveaux moyens. En partenariat avec les services de police, les dépôts sauvages seront traqués.

Outre cet aspect, le service de l'environnement reste à la disposition de chacun pour apporter une solution aux problèmes récurrents en matière d'encombrants, de collectes sélectives, de collecte en porte-à-porte, d'accès du parc à conteneurs ou à la distribution des sacs obligatoires.

Saviez-vous, par exemple, que chaque citoyen élimine 72 kg d'encombrants par an via le parc à conteneurs et qu'un guide pratique du tri des déchets est à votre disposition à l'Hôtel de ville ?

ENSEMBLE, faisons de petites gestes pour la propreté de notre cité... dans le respect de tous.



« *Aucun de nous, agissant seul, ne peut prétendre au succès* »
Nelson Mandela

EDITO DU BOURGMESTRE

Cette citation symbolise parfaitement la ligne éditoriale de ce nouveau Bulletin communal.

Je voudrais en effet m'arrêter quelque peu sur l'année écoulée et notamment en ayant l'audace de croire que tout seul on ne peut rien. C'est au sein de toute une équipe qu'il faut œuvrer en s'appuyant sur les qualités de chacun et où la confiance envers l'autre peut amener l'équipe vers les objectifs voulus.

Bien évidemment, le chemin pour y arriver est parfois parsemé d'embûches, d'incertitudes ou de tempêtes, mais toujours, le cap de l'intérêt général a été suivi. C'est ainsi qu'il y a quelques semaines maintenant, en présence du Ministre wallon des pouvoirs locaux, Monsieur Paul Furlan, a été inaugurée la fin de la première phase de travaux subsidiés par les fonds structurels européens et la Wallonie, à savoir le dédoublement de la route de la Pierre bleue. Et comme annoncé par le collaborateur de Monsieur Rudy DEMOTTE, Ministre-Président de la Wallonie, les travaux d'extension de la RN 57 vont débiter très prochainement. Il s'agit là d'un des plus gros défis réalisés par la Ville et ses partenaires depuis longtemps et ce au profit d'un développement économique harmonieux et une qualité de vie retrouvée pour tous. Cela est d'autant plus attendu que les travaux d'extension de la nouvelle zone d'activité économique ont débuté.

Responsable des deniers de la Ville, l'année 2010 a été marquée par un compte budgétaire salué par une grande majorité du Conseil communal

et les perspectives 2011 sont encourageantes malgré la crise financière et économique qui augure la rigueur à tous les niveaux. Pourtant, comme vous le savez, Soignies a toujours anticipé les difficultés. Des réserves ont été constituées depuis déjà de nombreuses années déjà et sont disponibles pour pallier aux éventuelles difficultés (coût de la Zone de police, réforme des services incendie, ...)

Je voudrais aussi m'arrêter quelques instants sur les intempéries du WE des 13 et 14 novembre qui ont conduit à devoir enclencher un plan d'urgence au niveau communal en vue d'aider les centaines de citoyens concernés par les inondations ayant pris un caractère tout-à-fait exceptionnel. Dans le cadre de ce bulletin communal, je voudrais souligner encore une fois le merveilleux travail réalisé par l'ensemble des services de la Ville de Soignies et plus particulièrement les hommes de terrain qui ont consacré plus de 48h00 à combattre les inondations et à sauver des vies humaines. Je tiens à remercier l'ensemble du corps des sapeurs-pompiers de Soignies qui a fait preuve d'un professionnalisme à toute épreuve. Des vies ont pu être sauvées grâce à leurs interventions parfois périlleuses et chaque situation individuelle a été traitée avec expertise et humanité. Tous les autres services mobilisés sont aussi à mettre en valeur comme la police, le service des travaux, le CPAS et le CHR entre autres. A ce titre, il convenait de les remercier chaleureusement pour le bon travail accompli dans ces circonstances de crise telles que nous les avons vécues ce week-end-là.

Pour conclure, et comme cela été annoncé lors d'un dernier Conseil communal, je peux vous informer d'ores et déjà qu'un crédit budgétaire est prévu en 2011 pour réaliser une étude hydrographique complète du territoire soignégien. L'objectif de cette étude sera d'établir, d'une part, les causes de ces inondations de type exceptionnel, et d'autre part, d'envisager bien évidemment des solutions structurelles qui pourront éviter de voir se répéter à l'avenir pareille situation.

Post-scriptum

Et après les inondations, ce fut la neige qui a envahi en grande quantité les voiries communales.

Là aussi, je voudrais mettre en exergue le travail formidable de nos ouvriers communaux qui n'ont pas compté leurs heures pour dégager les routes enneigées. Et à circonstances exceptionnelles, mesures exceptionnelles. Le 24 décembre en effet, j'ai dû réquisitionner d'urgence des entreprises privées, en concertation avec l'Echevin des travaux, pour chasser la neige des routes et permettre ainsi les accès principaux pour notamment les services de secours, médecins,...

J'ose espérer que ces conditions climatiques de nature exceptionnelle de cette fin d'année 2010 seront bel et bien derrière nous pour commencer l'année 2011, que je vous souhaite agréable et solidaire.

Marc de SAINT MOULIN
Votre Député-Bourgmestre



EDITO DU COLLÈGE

Le bulletin communal a toujours été l'occasion d'informer au mieux le citoyen sonégien des idées, des projets en cours ou des réalisations concrètes qui visent tous les domaines de la vie communale.

Pour ne pas déroger à cette règle, ce nouveau numéro, s'est voulu résolument tourné vers les différentes compétences communales, comme l'économique, le sport, les travaux ou le domaine social, ... Bien sûr, il n'a pas été possible d'inscrire chaque compétence dans cette édition mais lorsque l'on parcourt le chemin entamé depuis le début de la mandature, il est indéniable de constater que le travail du Collège communal au cours de l'année 2010 s'est volontairement axé davantage sur le fond des choses que sur une visibilité de chacun des membres du Collège. Et c'est la raison pour laquelle il était utile de vous montrer tout ce chemin parcouru dans le cadre d'une publication communale officielle combinant le passé et l'avenir.

Une économie soutenable

Avec les travaux d'extension de la RN57 et la fin des travaux de dédoublement de la route de la pierre bleue, c'est plus de 11 millions d'euros qui sont investis pour permettre un développement économique équilibré avec une qualité de vie reconnue à Soignies. Ce défi, réalisé, a permis de concentrer aussi les efforts nécessaires sur l'extension de la nouvelle Zone d'activité économique d'une surface de 60 Ha entre Soignies et Braine-le-Comte. Grâce à ces réalisations, c'est l'économie et l'emploi qui seront véritablement «boostés» pour les prochaines années.

Des travaux nécessaires

Le dynamisme d'une ville se mesure, entre autre, par sa capacité à développer et pérenniser la qualité de ses infrastructures.

Comme nous vous l'expliquions dans de précédents Bulletins communaux, notre ville de Soignies a entrepris de nombreux chantiers nécessaires. C'est le cas de la rue Léon Hachez, à présent, qui se dessine parfaitement vers une plus grande convivialité et attractivité. La rénovation de la Place du Millénaire fera partie des priorités 2011 du droit de tirage. Les travaux d'égouttage principalement à Casteau seront entrepris dans le cadre du plan triennal, sans oublier la Maison de Village de Neufvilles, Thieusies, Chaussée-Notre-Dame-Louvignies, et la fin des travaux à l'église de Chaussée-Notre-Dame-Louvignies.

Du sport pour tous

La Ville de Soignies a toujours soutenu les clubs sportifs de l'entité notamment par les aides en fonctionnement mais aussi en subsides complémentaires à ceux de la Région wallonne pour les clubs qui désirent par exemple agrandir ou créer de nouvelles infrastructures. C'est le cas notamment du Rugby club de Soignies ou du TC Sonégien.

A côté des clubs, la Ville de Soignies met en place un projet au Parc Pater qui vise à développer davantage les échanges intergénérationnels, sportifs et ludiques par le programme sport de rue et ce, de manière concertée avec les différents services de la ville (sport, enfance, plan de cohésion sociale,...). Une nouvelle plaine de jeux y sera implantée ainsi qu'une rénovation complète du parcours vita et du terrain multisports.

Enfin, nous aurons l'occasion de développer aussi les travaux de rénovation de notre piscine communale grâce au plan piscine initié par la Région.

De l'écologie sociale

Enfin, dans le cadre des efforts fournis par la Ville pour une utilisation rationnelle de l'énergie accessible à tous, vous découvrirez dans les pages suivantes que Soignies s'est vu décerner le prix belge de l'énergie et de l'environnement pour l'année 2010. Une belle récompense qui fait suite à l'organisation de la semaine de l'énergie en 2010 et la création de l'asbl FRCE de Soignies (prêts à taux 0%).

Nos écoles communales agrandies

Comme annoncé précédemment, nos écoles communales font actuellement l'objet d'une attention particulière en vue d'un plus grand confort pour les enfants mais aussi pour le personnel enseignant. Riche d'une population scolaire en augmentation constante, le Collège communal a voulu s'investir pleinement dans des projets de rénovation et d'agrandissement de 4 écoles communales. Le programme des travaux pour l'école des Carrières, de Naast et de Thieusies a déjà été décrit dans le dernier Bulletin communal.

A présent c'est aussi l'école communale de Neufvilles qui sera agrandie grâce à un partenariat public-privé qui nous permettra de louer un immeuble de 4 classes sans devoir effectuer les travaux nécessaires.

Le Collège communal vous souhaite une excellente année 2011.



SOMMAIRE

Edito du Bourgmestre.....	2
Environnement.....	2
Edito du Collège.....	3
Budget.....	3
Soignies : Lauréate du Prix belge de l'énergie et de l'environnement.....	4
La Route de la pierre bleue et l'extension de la RN 57.....	5
Le Parc Pater... un lieu de sports et de convivialité.....	6
Soignies, une ville qui investit pour le sport.....	7
Les voiries et l'égouttage : des priorités planifiées.....	8
La Nouvelle zone d'activité économique de Soignies.....	9
Un patrimoine sonégien toujours aux petits soins.....	10
Prime communale à l'installation de panneaux solaires thermiques.....	11
Espace démocratique.....	12

BUDGET 2011 CE QU'IL FAUT RETENIR

1. **Priorité à la propreté publique**
Renforcement des équipes communales sur le terrain
Renforcement des contrôles
2. **Réparation et réfection des voiries dégradées par le gel**
Budget de 180.000 € supérieur aux autres années
3. **Sels de déneigements prévus en suffisance**
4. **Aménagements de voiries et égouttages**
Crédits doublés et priorités à l'égouttage de Casteau
5. **Rénovation et agrandissement des écoles communales**

Plus de détails dans notre prochaine édition

Le Collège Communal
Marc de SAINT MOULIN, Bourgmestre
Guy FLAMENT, 1^{er} Échevin
Jean-Michel MAES, 2^e Échevin
Marc VERSLYPE, 3^e Échevin
Sandra VOLANTE, 4^e Échevin
Marc FERAIN, 5^e Échevin
Jean-Pol VAN DEN ABEELE, 6^e Échevin
Émile LECHIEN, Président du CPAS
Jean GAUTIER, Secrétaire communal

Editeur Responsable:
Collège Communal
Hôtel de Ville
Place Verte 32
7060 Soignies



ENVIE DE RÉALISER DES TRAVAUX

POUR RÉDUIRE... VOTRE FACTURE D'ÉNERGIE

LE PRÊT 0% POUR TOUS

À SOIGNIES ET BRAINE-LE-COMTE

Le Prêt FRCE, C'est quoi ?
Il s'agit d'un prêt à 0% accessible à la population de Soignies et de Braine-le-Comte qui veut réaliser des travaux économiseurs d'énergie, sans devoir avancer les sommes nécessaires.

Seront pris en considération tous les travaux qui ont pour objectif la réduction de la facture d'énergie : travaux d'isolation, remplacement de chaudière, remplacement de châssis, panneaux solaires, installation de citerne d'eau de pluie...

Qui peut bénéficier et à quelles conditions ?
Tous les habitants de Soignies et Braine-le-Comte. Propriétaires ou locataires.

Aucune condition de revenus n'est exigée. Un seul administrateur et social ont été prévus pour les personnes à faibles revenus. Emprunt maximum : 10.000€.

Remboursement : 6 ans maximum.

ASBL Entité locale FRCE de Soignies
Place Verte 32, 7060 Soignies
Tel : 067/34.73.65
frce@soignies.be

SOIGNIES : LAURÉATE DU PRIX BELGE DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

LE PRÊT À 0% POUR TOUS : LE DÉFI CONTINUE

Voici plus d'un an déjà que l'ASBL FRCE de Soignies rend accessible à tous les ménages, les investissements dans les habitations qui visent à diminuer la facture d'énergie. En tant qu'entité locale pilote en Région wallonne, l'ASBL concrétise son projet d'écologie sociale qui combine à la fois des actions en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique et la possibilité, pour les ménages aux revenus modestes, de participer à ces actions tout en réduisant leur facture d'énergie. Et d'ailleurs, Soignies est lauréate du Prix belge 2010 de l'énergie et de l'environnement notamment pour ce type d'actions.

UN BILAN EXCEPTIONNEL

Le bilan de cette première année de fonctionnement est remarquable.

- 195 crédits ont été accordés pour un montant total de 1.543.980,18 €
- 195 logements de notre commune ont donc été améliorés grâce au prêt 0%.

Travaux les plus souvent réalisés :

- le remplacement des châssis simple vitrage par des châssis double vitrage hautes performances,
- la modernisation de l'installation de chauffage et l'isolation
- l'installation de panneaux solaires

Le franc succès de cette initiative vient de ce qu'elle permet à tous de garder la maîtrise de son budget tout en investissant dans son logement de manière durable. Les travaux sont en effet préfinancés par le prêt dont le montant sera versé au fur et à mesure des factures adressées à l'asbl.

Une belle initiative donc, pour l'environnement et le portefeuille

ECONOMIES D'ÉNERGIE ÉCONOMISÉES

296.125 Kg de CO₂/an

- 1.175.780 KWH pour l'isolation et le chauffage (moins de consommation énergétique)
- 192.125 KWH pour les panneaux solaires

BRAINE-LE-COMTE ENTRE DANS LE MOUVEMENT

Fort du succès rencontré à Soignies, l'ASBL a permis aux citoyens de Braine-le-Comte de pouvoir profiter de ce type de prêt depuis ce mois de novembre 2010.

L'ASBL collabore en effet avec la Ville et le CPAS de Braine-le-Comte. Une dizaine de dossiers ont déjà été traités, d'autres sont en cours. Là aussi, l'initiative a fait mouche et l'on peut se féliciter de la bonne collaboration entre Soignies et Braine-le-Comte.

COMMENT CELA MARCHE EN PRATIQUE ?

Votre habitation se trouve à Soignies ou à Braine-le-Comte ?

Alors il n'y a pas de conditions d'accès au prêt.

Mais l'asbl veille simplement à ne pas créer une situation de surendettement.

Votre demande est introduite sur base d'un devis et sur les conseils du gestionnaire FRCE. Une fois votre dossier complet, le conseil d'administration se prononce sur votre demande. Lorsque qu'elle est acceptée, vous pouvez venir signer l'acte de prêt.

Ensuite les travaux peuvent commencer. Dès qu'ils sont terminés, l'asbl vous verse la somme sur votre compte et vous pouvez régler vos factures au fur et à mesure qu'elles vous sont adressées. Le remboursement du prêt ne s'effectuera qu'au bout du paiement de toutes vos factures.

POUR LES PERSONNES À REVENUS MODESTES AUSSI

Vos revenus ne vous permettent peut-être pas d'honorer vos factures d'énergie.

La solution peut se trouver dans l'amélioration de vos équipements, pour moins de consommation et plus de confort.

Grâce au prêt à taux 0, cumulable avec les primes et les aides fédérales, régionales et communales, vous pouvez sans doute vous permettre cet investissement.

INFORMATIONS PRATIQUES

COMMENT FAIRE ?

Une procédure simple et rapide

- Prenez contact avec 3 entreprises si possible
- Prenez un rendez-vous auprès de l'asbl FRCE
- Quand les travaux débutent, intervenez :

- Hous les avis de créances
- Hous vous versez les sommes nécessaires dans les plus brefs délais

Contacts

- Tel : 067/34.73.65
- Mail : frce@soignies.be

Remarques

- Soignies (hors de ville) : le mardi de 9h à 12h00
- Braine-le-Comte (hors de ville) : le jeudi de 9h à 12h00

Coordonnées

ASBL Entité locale FRCE de Soignies
Place Verte 32, 7060 Soignies
frce@soignies.be

L'équipe de l'ASBL et des CPAS de Soignies et Braine-le-Comte vous accompagne dans toutes vos démarches en cas de besoin

Tuteur énergie CPAS

- Soignies : 067/34.81.97
- Braine-le-Comte : 067/55.07.36

Conseil d'administration

Dilysche Maizy, Président
Eric Gelard, Vice-Président
Jean-Michel Mace
Jean-Pol Van Der Abeele
Guy Flamant, Administrateurs

QUELQUES EXEMPLES

ISOLATION D'UN TOIT POSE D'UN POÈLE À BOIS

- Maison mitoyenne, 60m² de surface de grenier, isolation et pose de 5m² de panneaux solaires
- Fourniture d'un poêle à bois (2000€)
- Réalisation d'un prêt (40% du montant) : 2000€
- Coût réel des travaux : 2000€
- Standard et prix de l'énergie (hors taxes à 5000€) (0,05€/kWh)
- L'investissement est rentabilisé en moins de 2ans

CHANGEMENT D'UN POÈLE À BOIS EN UN POÈLE À BOIS À CHÂSSIS HAUTES PERFORMANCES

- Installation remplacement actuellement à 6000€
- de gaz pour chauffer 230m²
- Prise de la Région Wallonne : 4000€
- Remplacement d'un poêle (40% du montant) : 2000€
- Coût réel des travaux : 2000€
- Standard et prix de l'énergie (hors taxes à 5000€) (0,05€/kWh)
- L'investissement est rentabilisé en moins de 2ans

POUR LES PERSONNES À REVENUS MODESTES, C'EST POSSIBLE AUSSI

ACHAT D'UN POÈLE À BOIS

- Maison mitoyenne, poêle installé dans la pièce principale
- Fourniture et main d'œuvre : 41.500€
- Économie : 22000€
- Investissement rentabilisé en moins de 7 ans

REMPLACEMENT DE VANNES DE CHAUFFAGE PAR DES VANNES TRIMARKES

- Maison mitoyenne, 12 vanes à remplacer
- Fourniture et main d'œuvre : 1200€
- Économie : 1000€
- Bénéfice net après 7 ans : 1000€

Les montants affichés sont valables sous réserve de modifications réglementaires.

Exemple

L'achat d'un poêle à bois peut être financé d'une part par l'opération MEBAR II (maximum 1365 euros) grâce à l'aide du CPAS. Au-delà du plafond prévu, vous pourrez solliciter un prêt FRCE pour la somme complémentaire dont vous auriez besoin. En outre, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé de notre Tuteur Energie, ainsi que des conseils de l'Espace Energie du CPAS. Vous serez ainsi certain de faire un bon investissement.

VOUS SOUHAITEZ PLUS D'INFORMATIONS ?

La gestionnaire des dossiers se tient à votre entière disposition. N'hésitez pas à prendre contact avec l'asbl Entité Locale FRCE de Soignies au 067/34.73.65 ou par e-mail : frce@soignies.be.

Notre gestionnaire vous reçoit aussi sans rendez-vous, à la permanence tous les mardis matins. Pour les autres jours, nous vous conseillons de prendre un rendez-vous.



LA ROUTE DE LA PIERRE BLEUE ET L'EXTENSION DE LA RN 57

DU BON TRAVAIL RÉALISÉ ... UN SUIVI EFFICACE

LA ROUTE DE LA PIERRE BLEUE

On en parlait depuis plus de 10 ans, ...

On l'a espéré en 2007, ...

Les arguments ont fait mouche en 2008, les subsides ont été promis, ...

Et le travail a continué en 2009, ...

Aujourd'hui c'est chose faite, la route de la pierre bleue a été dédoublée en 2010.

Avec cette première phase finalisée, il était important de mettre en valeur tout le travail réalisé par l'ensemble des services publics, les entreprises privées et les partenaires du projet. Sans une concertation efficace et un travail de terrain de qualité, il n'aurait pas été possible de réaliser la route de la pierre bleue dans les délais et les enveloppes budgétaires imparties. En effet, ce chantier a démarré le 15 mars pour se terminer le 15 septembre pour un budget d'un peu plus 1,7 millions d'euros dont 90% à charge des pouvoirs publics et 10 % à charge des carriers sonégiens qui ont eux aussi mis la main au portefeuille.

Dans le cadre des travaux, le plan de déviation mis en place par les autorités communales a fonctionné grâce à la collaboration générale des services (mobilité, police,...) mais aussi des sociétés de transport lourd et surtout grâce à l'indulgence des riverains concernés qui ont fait preuve de patience et de compréhension pendant la durée des travaux. Par ailleurs, comme convenu, les réparations nécessaires aux voiries dégradées sont en cours.

A l'heure actuelle et, foi du Ministre Wallon des pouvoirs locaux qui a inauguré la route le 26 novembre dernier, Soignies est une des premières entités à avoir déjà finalisé un premier projet du programme convergence 2007-2013. Cela démontre, s'il le fallait encore, la qualité et l'excellence dont fait preuve l'administration face à de tels projets.

LE PROLONGEMENT DE LA RN 57,

2011 ça continue

Le dédoublement de la route de la pierre bleue n'avait de sens que si le prolongement de la RN 57 pouvait être aussi acquis grâce aux fonds structurels européens.

Après la bonne nouvelle annoncée par le Ministre-président de la Région Wallonne en juin 2008, Monsieur Rudy DEMOTTE, la Région s'est mise à pied d'œuvre pour permettre de respecter le timing imposé par les autorités européennes (échéance 2013). Pour avancer au mieux et garantir les acquisitions de terrains nécessaires dans les meilleures conditions, la Région a donc décidé de phaser les travaux en 3 étapes successives.

La première phase s'étendra du rond-point de la RN57 et N6 vers la Chaussée d'Enghien. La deuxième phase ira de la Chaussée d'Enghien vers la Chaussée de Lessines et la troisième phase se conclura vers la route de la pierre bleue.

En concertation avec IDEA et la Région wallonne, il a été convenu de débiter les travaux d'extension de la RN57 (première phase) en même temps que ceux nécessaires à l'extension de la zone d'activité économique. Cela fait preuve d'une logique de limitation des coûts et de gain de temps.

En tout état de cause, les travaux ont d'ores et déjà débuté et doivent être finalisés au plus tard en 2013. Avec cette perspective concrète, ce sont les habitants de la Chaussée d'Enghien, de la Chaussée de Lessines et des Boulevards qui ne devront plus supporter le charroi lourd et ses nuisances et ce dans le respect du développement économique si important dans notre région.



LE PARC PATER... UN LIEU DE SPORTS ET DE CONVIVIALITÉ

UN CONTEXTE, UN CADRE...

Avec sa grandeur, ses magnifiques arbres, ses infrastructures sportives et son château abritant des associations actives, le Parc Pater est un lieu où il doit faire bon vivre, où les enfants peuvent jouer en toute liberté et où chacun peut se balader ou pratiquer son sport favori,...

Depuis quelques temps déjà, le Bourgmestre est toutefois interpellé à différents niveaux en ce qui concerne certains phénomènes. Ceux-ci, pris isolément ne sont pas en soi graves, mais, lorsqu'ils se répètent ou s'ajoutent à d'autres, peuvent restreindre le sentiment de quiétude au sein du Parc.

A ce sujet, on lui a fait part de petites incivilités récurrentes (déchets, poubelles non vidées,...), d'actes de vandalisme, de tentatives de vols, voire de consommation illicite, ...

En tant que responsable de l'ordre public à Soignies, le Bourgmestre a le devoir de mettre tous les moyens en œuvre pour renforcer le caractère convivial du Parc en mettant fin aux phénomènes décrits.

Conscient que des mesures doivent être envisagées dans un contexte global (la sécurité, c'est l'affaire de tous) et qu'il n'est pas opportun de les mettre en œuvre dans une logique purement

policrière, une table ronde réunissant toutes les parties prenantes impliquées dans le Parc a été organisée dans le courant du mois de juin.

Dans un premier temps, il a été proposé d'émettre ensemble un diagnostic global qui a servi de base à une réflexion sur un projet au sein du parc alliant convivialité, sport et encadrement.

Dans un deuxième temps, les contacts ont été pris avec la région wallonne (infrasports et la Direction interdépartementale de la Cohésion sociale-DICS) en vue d'intégrer le programme «Sport de rue» permettant d'obtenir 85% de subsides.

LES INFRASTRUCTURES ENVISAGÉES

Nouveau parcours vita

Plusieurs modules ont été prévus au bonheur des sportifs de tout âge tout au long d'un parcours serpentant dans le parc. Le parcours s'étend sur une longueur de 2 km. Avec cette infrastructure moderne, le message est lancé aux clubs, sportifs ou joggeurs occasionnels pour qu'ils viennent s'adonner à quelques exercices de remise en forme tout au long du parcours santé.

Une plaine de jeux

Les tous petits et les grands enfants auront l'occasion dorénavant de s'amuser sur deux modules de jeux qui correspondent aux tranches d'âge 2

à 12 ans. Avec un premier module, ce seront les tous petits qui pourront développer leur coordination motrice. Le second module, quant à lui, sera plutôt destiné aux plus grands enfants qui développeront leur agilité et musculature.

Avec cette plaine de jeux, toute la famille pourra venir au Parc en totale décontraction et sécurité.

Un terrain multisports complètement rénové

Avec ce projet, c'est véritablement l'âme du sport de rue qui sera développé au sein du parc pater. Il était en effet temps de restaurer complètement le terrain multisports dégradé au fil du temps pour y implanter une structure moderne, sportive et ludique profitable à tous. Cet espace sera en effet complètement ouvert au public. La pratique du mini-foot, du volley ou du tennis sera encouragée et le matériel nécessaire pourra être mis à disposition. En gazon synthétique, la surface de jeu sera particulièrement agréable pour ceux qui s'adonneront à leur sport favori sans risque de blessures en cas de chute.

Des terrains de pétanque et un parcours disc-golf

Outre les enfants ou les adolescents, le projet du parc pater vise aussi à coupler des activités pour les jeunes et les moins jeunes. C'est ainsi qu'il a paru opportun d'intégrer quelques terrains de pétanque qui raviront les amateurs du genre. Par ailleurs, l'originalité est aussi de mise, avec un parcours disc-golf qui alliera à la fois de l'adresse,

de la puissance et imposera une condition physique optimale. Le parcours sera jalonné de 9 trous (réceptacle de disques) disséminé dans le parc avec pour obstacles naturels les magnifiques arbres.

Des animations et un encadrement spécifiques

Bien conscient que les infrastructures mises en place devront pouvoir servir dans l'intérêt de tous et qu'il convient de gérer celles-ci en bon père de famille, un Comité d'accompagnement sera mis prochainement en place.

Celui-ci sera composé de représentants de la Ville et de la Région mais aussi de riverains et des associations qui sont implantées dans le Parc Pater. Ce comité d'accompagnement sera chargé de mettre en place une gestion durable des infrastructures mises à disposition et formulera toute une série de recommandations pour envisager des animations socio-sportivo-éducatives. Un appel à candidature sera prochainement lancé.

D'ores et déjà, les contacts sont pris avec les différents services communaux ou associations en vue de proposer des activités ludiques et sportives au sein du Parc comme une journée d'initiation aux sports, des tournois intergénérationnels multisports,... Toutes les initiatives seront les bienvenues.



SOIGNIES, UNE VILLE QUI INVESTIT POUR LE SPORT

2010 et 2011 sont les années de la concrétisation et de l'investissement pour le sport communal, que ce soit pour «les petites ou les grosses balles», les sports d'eau,...

Source de talents multiples et d'encadrement adapté par l'intermédiaire des nombreux clubs de l'entité, Soignies peut s'enorgueillir d'avoir toujours contribué, selon ses moyens, à la promotion du sport en faveur de tous. Au-delà de mises à disposition de terrains communaux pour implanter de nouvelles infrastructures, le Collège communal a toujours eu la volonté d'aider les clubs à se développer alors qu'ils n'ont pas toujours de grands moyens financiers. A ce titre, il convient de souligner le merveilleux travail des bénévoles de ces tous ces clubs. Sans leur dévouement, rien ne serait en effet possible.

C'est ainsi que deux types d'aides sont chaque année disponibles pour les clubs qui entrent dans les conditions et en font la demande.

Il y a tout d'abord le subside aux infrastructures sportives qui couvre le financement des travaux

d'infrastructures sportives lorsqu'ils sont subsidiés par la Région wallonne. En plus des subsides régionaux accordés, la Ville contribue parfois aussi en supplément afin d'alléger quelques peu le poids de l'investissement pour des petits clubs. D'autre part, il y a la prime communale de chauffage qui est destinée aux clubs qui doivent régler leur facture d'électricité d'eau et de gaz eux-mêmes. Selon une enveloppe déterminée dans le budget, les sommes allouées sont calculées au prorata des équipes de jeunes.

Des infrastructures du clubs bientôt aidées

Soignies a été très fière d'applaudir le Rugby club de Soignies lors de sa victoire en finale de la Coupe de Belgique le 8 mai. Dans la foulée, les administrations, communale et régionale, ont eu l'occasion d'aider ce club dynamique à constituer un dossier (petite infrastructure subsidiée) pour agrandir et moderniser les vestiaires actuels et construire une salle de réception polyvalente nécessaire à son évolution en Division 1 Nationale.

Il y a quelques semaines maintenant, le Ministre du Budget et des sports en région Wallonne, Monsieur André ANTOINE, s'est rendu au club de Rugby pour annoncer une très bonne nouvelle de fin d'année et signer le subside destiné à financer les travaux nécessaires. La Ville de Soignies a, quant à elle, déjà prévu les moyens supplémentaires promis.

A cette occasion aussi, Monsieur le Ministre a été fortement sensibilisé par un autre projet sportif soignien. Il s'agit du projet du Tennis club soignien (asbl) pour l'implantation d'une salle pouvant accueillir 2 terrains de tennis couverts. Attentif aux arguments en faveur du sport pour tous et principalement au bénéfice des écoles qui ne disposent pas de salles de gym, le Ministre a rassuré le club de tennis quant à une promesse ferme de subside pour le tout début de l'année 2011. Là aussi, la commune pourra intervenir financièrement dès l'annonce de la bonne nouvelle.

Un Plan Piscine régional

Outre les infrastructures privées, le Ministre de sports a tenu à faire le point sur le plan piscines qu'il met en œuvre au bénéfice des dizaines de piscines communales en Wallonie et qui ont bien besoin d'être rénovées, réparées et restaurées. Dans le courant de l'année 2011, les budgets régionaux seront en effet disponibles pour «booster» les phases prévues à la rénovation de notre piscine communale.

A Soignies, à l'initiative du Collège communal, un projet de piscine intercommunale a été initié en 2007 avec les villes de Braine-Le-Comte et Ecaussinnes. Il n'a malheureusement pas été finalisé, à grand regret, faute d'un accord unanime sur une implantation préconisée par le Fonctionnaire-Délégué et situé un «peu trop» sur le territoire de Soignies. C'est la raison pour laquelle, il est nécessaire de rénover notre piscine et la rendre opérationnelle pour de nombreuses années encore.

Voici les différents projets de rénovation qu'il reste à finaliser pour maintenir opérationnelle notre piscine.

1. Rénovations techniques : 3^e phase

- Achèvement des travaux de chauffage et de ventilation suite à la phase 1 finalisée (subsidée)

2. Remplacement des goulettes sur le périmètre des bassins.

3. Projet de rénovation des bétons

- Carrelages,
- Fosses,
- Hourdis des plages).

4. Rénovation de l'accueil et vestiaires

- Nouvel accueil moderne
- Remodelage de la zone vestiaire
- Réaménagement des douches
- Accès direct vers la piscine
- Vestiaire pour le personnel
- WC handicapés
- Confort

Naast et Neufvilles, un équipement de qualité

Comme annoncé dans la déclaration de politique communale, «*Pour la formation des jeunes, nous étudierons avec la Région wallonne et les clubs de football, la possibilité d'aménager des terrains synthétiques, en tenant compte de la charge financière que chaque partenaire devrait supporter.*»

La Ville de Soignies met en œuvre son plan d'amélioration des infrastructures de football. Après Soignies Sport, c'est le club de Naast qui a pu bénéficier de la construction d'un nouveau terrain synthétique. Et dès à présent, une étude est lancée avec le club de football de Neufvilles pour envisager d'agrandir les infrastructures sportives existantes. Une procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique est d'ailleurs en cours pour obtenir les surfaces nécessaires au projet et le budget est prévu pour y implanter un terrain de football synthétique.

Les clubs d'Horrues et de Casteau quant à eux ont eu l'occasion d'apprécier les aides communales ponctuelles ou exceptionnelles dans le courant de l'année 2010 (pelouse, chaudière,...)



TRAVAUX TRAVAUX TRAVAUX TRAVAUX TRAVAUX TRAVAUX

LES VOIRIES ET L'ÉGOUTTAGE : DES PRIORITÉS PLANIFIÉES

Avec pas moins de 480 km de routes, Soignies fait partie des communes en Wallonie ayant un des plus grands réseaux de voiries à gérer. Cette gestion n'est certainement pas aisée et les conditions climatiques de ces dernières années, mois, semaines, ne rendent assurément pas cette tâche plus facile encore. Une planification de réfection, d'entretien ou de rénovation plus en profondeur est mise en œuvre tout en étant conscient que sa réalisation concrète peut parfois prendre un certain temps.

Quatre points spécifiques relatifs aux travaux de voiries seront évoqués dans les lignes ci-dessous et permettront de mieux saisir l'ampleur de la tâche. Ils illustreront la gestion tant administrative et budgétaire que la gestion de planification qu'il convient d'observer lorsqu'il faut fixer des priorités.

En préambule, il est aussi important de souligner que pour le 1^{er} triennal, la priorité a principalement été donnée aux travaux de voiries pour l'agglomération de Soignies. Mais comme annoncé précédemment, le prochain triennal sera consacré prioritairement aux villages de l'entité.

Le Plan triennal 2010-2012- 850.000€ de subsides

Pour l'année 2011, le Collège communal a décidé d'axer ses priorités

sur deux projets urgents à mettre en œuvre.

Il s'agit d'une part du rempart Legros à Soignies qui va complètement être rénové en vue d'y intégrer un réseau d'égouttage neuf et efficace. Le revêtement routier sera quant à lui remis à neuf et les aménagements de sécurité seront intégrés au projet.

D'autre part, la Ville va introduire un projet d'égouttage prioritaire et de réfection de voirie dans l'entité de Casteau.

En tout état de cause, le Ministre des pouvoirs locaux, Paul FURLAN, a confirmé un montant de subsides d'environ 850.000€ pour les 3 prochaines années.

Le Droit de tirage 2010-2012 -714.000€ de subsides

Pour les années 2011-2012, la ville de Soignies, sous plan de gestion, pourra prétendre à 717.041€ et compte introduire des dossiers à propos de plusieurs voiries à remettre en état (Place du Millénaire, Rue Godimont, rue de la sucrerie, rue du cerf en partie). Comme annoncé, le subside prévu pour Soignies se calculera à 100% et un projet de réfection de la place du Millénaire sera introduit dans le courant du mois de mars 2011, pour un meilleur confort des piétons et automobilistes.

29.000 € octroyés fin décembre pour entretenir nos routes, en plus du budget communal.

En vue de remédier aux réparations des voiries ou des trottoirs qui ont subi des dégâts lors des intempéries de ces derniers temps, le Ministre FURLAN vient d'accorder un subside de 29.000€ à la Ville de Soignies. Elle procédera, elle-même, aux réparations nécessaires dès que les conditions climatiques le permettront. Ce montant s'ajoutera donc au programme d'entretien de voiries qui était déjà pris en charge sur le budget communal et qui sera conséquent pour l'année 2011 en attachant une attention particulière à nos villages, leurs routes et leurs trottoirs.

La rue Léon Hachez bientôt finalisée

La rue Léon Hachez fait actuellement l'objet d'une rénovation complète de son égouttage et de sa voirie. Ces travaux vont pouvoir régler les nombreux problèmes d'inondations qu'ont pu connaître certains riverains les années passées. Ils mettront aussi en valeur une rue commerçante qui est l'une des entrées principales de la ville. Pour le printemps 2011, la rue sera donc «relookée» et ouverte aux piétons, cyclistes et automobilistes voulant se rendre au Centre-ville. Cela valait la peine d'être patient. Le Collège communal est convaincu que ces travaux pourront rendre davantage la ville attractive pour le commerce et conviviale pour les promeneurs ou riverains.





LA NOUVELLE ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE SOIGNIES

UN REDÉPLOIEMENT ÉCONOMIQUE AU BÉNÉFICE DE TOUTE UNE RÉGION

LES TRAVAUX D'EXTENSION DU ZONING ONT DÉBUTÉ

Soucieuse d'un développement économique harmonieux visant à relever les défis économiques et ceux de l'emploi en Wallonie (plus particulièrement dans la région du Centre), tout en garantissant un environnement de qualité, la Ville de Soignies, par l'intermédiaire de l'intercommunale IDEA, s'est inscrite depuis 2000 dans une révision du plan de Secteur. Cette révision avait pour objectif, entre autres, de permettre l'extension du zoning actuel (Guelenne), y implanter de nouvelles activités économiques sur le territoire de Soignies et de Braine-le-Comte.

Faisant suite à l'adoption définitive du plan de Secteur à Soignies en 2004, l'intercommunale IDEA a désigné un auteur de projet en vue d'intégrer au mieux l'extension du zoning au paysage et à l'environnement sonégien et brainois. Après un long travail architectural, environnemental et paysager en collaboration avec un bureau d'étude extérieur, le projet fut adopté par les communes concernées et l'IDEA. Le dossier de demande de permis d'urbanisme pour les travaux a été déposé auprès des autorités régionales en vue d'obtenir un permis d'urbanisme qui a été délivré fin novembre 2009.

En parallèle, les procédures d'expropriation de terrains nécessaires ont été menées par l'IDEA, en collaboration avec le Comité d'Acquisition d'Immeuble. Aujourd'hui, c'est chose faite et les travaux d'aménagement du zoning ont enfin commencé. Ces

travaux s'effectuent conjointement avec ceux du prolongement de la RN 57 dans un souci d'économie d'échelle et de gain de temps pour que la zone soit pleinement opérationnelle et accessible dès la fin des travaux.

QUELS SONT LES ATOUTS DE L'EXTENSION DU ZONING ?

En lien avec le futur prolongement de la RN 57, l'extension du Zoning sera l'occasion de consolider le pôle d'emploi dans la continuité du tissu aggloméré de Soignies et ses équipements. En effet, bien conscient de cette nécessité de développer davantage l'activité économique sur Soignies, il était tout-à-fait logique de constituer ce nouveau pôle dans la continuité de la zone d'activité existante et déjà bien équipée. Par ailleurs, il convenait de pallier à la saturation des terrains du zoning actuel qui ne pouvait plus attirer de nouvelles entreprises.

A QUELLES CONDITIONS A ÉTÉ ACCEPTÉ CE PROJET D'EXTENSION ?

L'IDEA, en qualité d'acteur essentiel de développement économique dans la région du Centre a mobilisé ses services pour ce projet d'extension moyennant les conditions suivantes.

- La nouvelle zone devra impérativement accueillir des activités porteuses d'emploi ;
- Les activités seront mises en place en garantissant une utilisation parcimonieuse du sol et un positionnement judicieux de celles-ci ;

- L'environnement de travail devra être agréable ;
- Le parc d'activité nécessitera une intégration environnementale des entreprises ;
- Les principes de développement durable devront être encouragés ;

Actuellement, de nombreux investisseurs sont demandeurs de terrains situés sur l'extension du Zoning formidablement situé dans la Région. Proche de la dorsale wallonne accessible par le RN 57, c'est certainement un pôle d'activité économique de qualité et un gisement d'emplois futurs à Soignies.

QUELS SONT LES SECTEURS D'ACTIVITÉS ENVISAGÉS ?

1. La zone d'activité économique industrielle

- Activités industrielles ou de stockage et de distribution (logistique pour autant qu'elle ne doive se localiser dans un parc spécialisé) ;
- La vente au détail est exclue ;

2. La zone d'activité économique mixte

- Artisanat et petite industrie (activité manufacturière, de transformation)
- Service aux entreprises (études techniques nécessitant du matériel volumineux ou ne pouvant pas s'inscrire dans un cadre urbain, nettoyage industriel,...)
- Commerce de GROS
- Activités de recherches
- Entreprises de construction
- Entreprises de petite logistique qui n'auraient pas pu être orientées vers les parcs spécifiques.

POUR EN SAVOIR PLUS...

La Ville de Soignies se réjouit donc bien évidemment de ce projet ambitieux qui pourra donner un **nouvel** essor économique à toute une région.

A tout moment, les services administratifs de la Ville (par l'agence de développement local) et l'IDEA se tiennent à disposition du public (professionnels ou citoyens) pour répondre à leurs questions et les éclairer davantage sur cette extension.



CONTACTS

Agence de Développement local (ADL)	IDEA (service développement économique)
Rue du Lombard	Rue de Nimy, 53
7060 Soignies	7000 Mons
067/347.381 (383)	065/375.711
adl@soignies.be	investisseurs@idea.be



UN PATRIMOINE SONÉGIEN TOUJOURS AUX PETITS SOINS

Avec la fin de la restauration de la Collégiale Saint Vincent qui a duré plus de 25 ans, la Ville de Soignies ne s'est pas arrêtée là en ce qui concerne son patrimoine historique riche.

L'ÉGLISE DE CHAUSSÉE

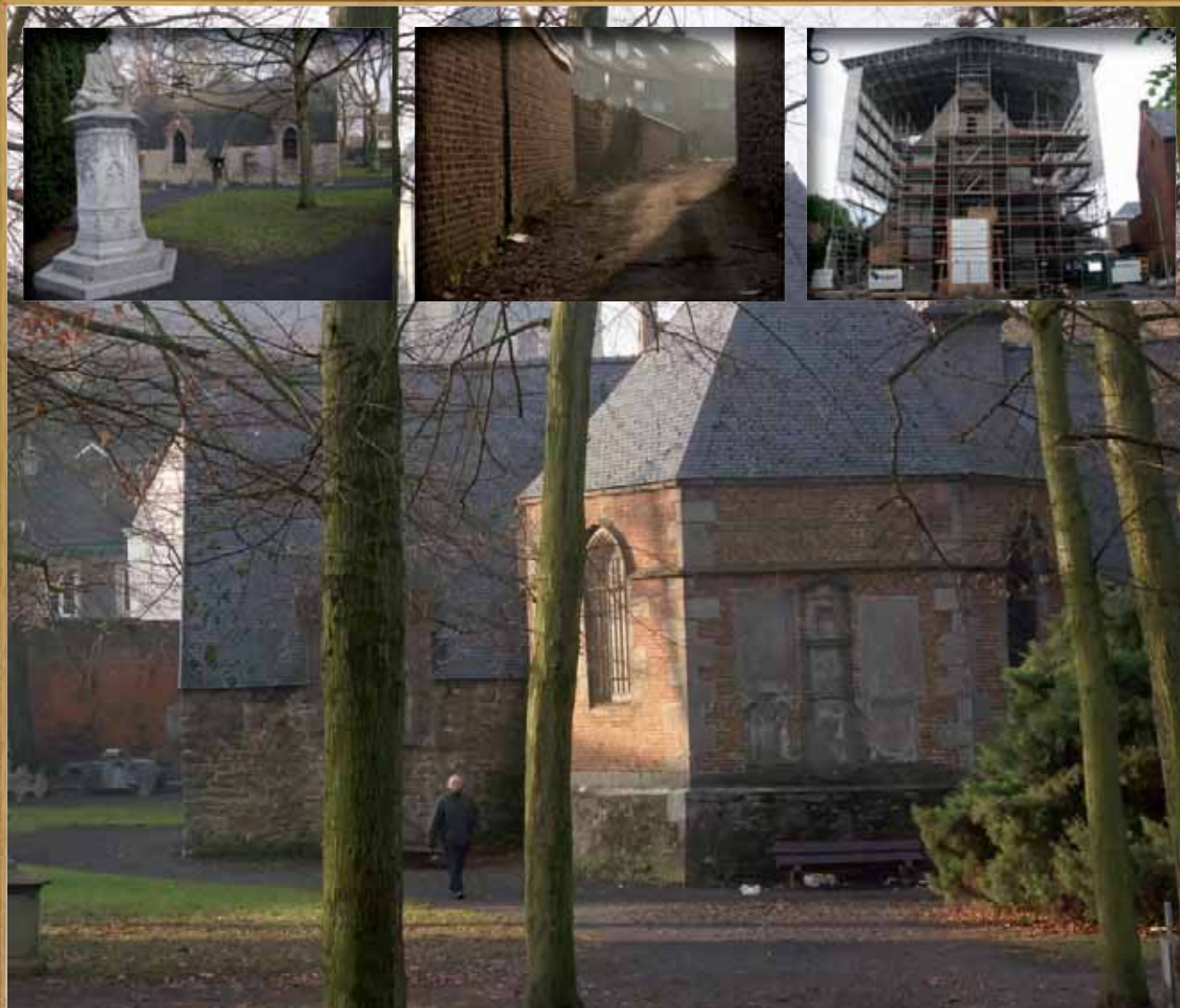
C'est ainsi que l'église de Chaussée-Notre-Dame-Louvignies a vécu pendant ces derniers mois d'importants travaux de restauration et de stabilité subsidiés en grande partie par la Région wallonne à concurrence d'un peu moins de 700.000€. C'est quasiment 1 million d'euros qui ont donc été investis par la ville et la région au profit du patrimoine du Village de Chaussée.

LE VIEUX CIMETIÈRE

Après avoir désigné un auteur de projet pour la réhabilitation du vieux cimetière, l'étude est actuellement en cours en tenant particulièrement compte de la restauration du mur d'enceinte, d'une intervention sur la chapelle et une restauration des monuments classés. Les procédures sont donc en route et les demandes de certificats de patrimoine et les autorisations nécessaires seront prochainement lancées.

LE REMPART DU VIEUX CIMETIÈRE

Après de longues années de procédure avec les autorités régionales, le Collège communal peut aujourd'hui annoncer que le mur pourra être complètement réédifié à l'identique sur une hauteur de 1,85m et les travaux débiteront très prochainement. Ce sera alors une très belle artère cyclo piétonne qui pourra être ouverte au public. Cette opération se fait dans le cadre du plan ESCARGOT 2 couvrant un montant de 352.000 € dont 190.000 € sont subsidiés.





Des hommes, du travail, une équipe

Il y a quelques semaines, la chaîne de télévision locale ACTV diffusait son «Focus communal» spécial Soignies. Mettant en avant toutes une série de réalisations concrètes pour la Ville, quelle n'a pas été la surprise d'entendre dire que la majorité communale pouvait être comparée à un «gouvernement en affaires courantes».

Ne voulant pas polémiquer sur des propos qui reflètent la méconnaissance du travail accompli sur le terrain, le Groupe PS peut s'enorgueillir d'avoir été souvent à l'origine de la **concrétisation des projets** communaux au bénéfice de tous les citoyens.

Comme le révèle encore une fois ce bulletin communal, le travail n'a pas manqué en 2010. Et 2011 s'annonce de bonne augure pour finaliser une bonne partie de la déclaration de politique communale annoncée en 2006.

Du sport pour tous avec une piscine rénovée plus rapidement que prévu ; des écoles agrandies ; le contournement nord de Soignies qui va commencer ; des entretiens de voiries avec des budgets doublés ; des travaux prioritaires pour les villages ; un espace culturel reconnu et apprécié ; une politique de l'énergie efficace et accessible à tous,...

Est-cela des affaires courantes ?

Avec ces quelques exemples qui ne sont que la partie visible de tout un travail de qualité souvent effectué dans l'ombre, notre groupe a toujours démontré son efficacité, son souci permanent de l'intérêt général et sa prise de responsabilité dans des dossiers délicats.

Enfin, le groupe PS veut honorer l'ensemble des femmes et des hommes qui, chaque jour, se retroussent les manches pour être au service du public au sein de notre Ville. Tout particulièrement nous voulons saluer la compétence et le dévouement des équipes du service incendie et des travaux qui, en cette fin d'année mouvementée, ont été à pied d'œuvre sans compter.

Le groupe PS



« SHAME » : Arrêtons les discours, des choses concrètes !

A Soignies, l'année 2011 sera celle de la **concrétisation** au service du citoyen.

Pendant que certains palabrent, d'autres travaillent à effacer les cicatrices des inondations ou la rudesse de l'hiver.

En ce début d'année, nos pensées et **remerciements** vont à tous ceux, ouvriers, policiers, pompiers, agriculteurs, entrepreneurs, bénévoles, qui, au sein de notre entité, de notre région ou de notre pays ont fait preuve de **solidarité**.

Nous formulons le ferme espoir que ce ne soit pas que dans ces moments difficiles que la solidarité prend tout son sens.

C'est pourquoi, nous avons veillé cette année à marquer le **budget** du sceau du **service concret au citoyen**.

Parmi les nombreux projets, nous pointerons le **lancement d'une étude hydrologique** destiné à confiner d'éventuelles inondations futures ; l'entretien de notre réseau routier et le **réaménagement de voiries** telles que les rues de Godimont à Neufvilles, du Cerf à Soignies, des Combattants à Casteau, par exemples. **La place du Millénaire** sera renouée et un **parking de 300 places** sera créé à proximité du centre.

La mobilité douce au sein de nos villages ne sera pas oubliée car elle verra l'inauguration en fin d'année de la **liaison cyclo-piétonne à Neufvilles**.

Les **maisons de village** ouvriront leurs portes à Thieusies et à Neufvilles, villages qui verront leurs **écoles rénovées et agrandies**, les travaux entrepris à Naast et Soignies seront quant à eux poursuivis à leur terme.

Enfin, la **Jeunesse** ne sera pas oubliée, des travaux seront réalisés à la Piscine, Neufvilles sera doté d'un terrain synthétique et le parc Pater deviendra un véritable lieu de loisirs.

2011 sera donc l'année des actions concrètes au service du citoyen et à titre individuel, nous vous souhaitons de réaliser tous vos rêves...

Les Elus du MR



Les vélos dans le caniveau?

Depuis quelques mois, à travers certaines interventions et quelques actions sur le terrain, Ecolo souhaite rappeler à la majorité ses engagements en terme de mobilité. **Le Plan Communal de Mobilité semble figé dans ses bonnes intentions**. La mobilité est un travail de longue haleine mais aussi de tous moments, de tous projets. Dans chaque aménagement, il faut pouvoir se placer dans la peau d'un cycliste, d'une personne à mobilité réduite, d'une maman avec poussette,... Une bordure mal adaptée, un tronçon mal calculé et c'est l'ensemble des investissements qui perdent de leurs raisons d'être.

La majorité a-t-elle oublié les cyclistes lors des travaux de la rue Léon Hachez ? Notre groupe a soutenu ce projet. Il s'agissait d'un test de la mise en sens unique et ensuite de travaux pour réaménager cette principale entrée sur le centre de Soignies. Ecolo a regretté à plusieurs reprises l'absence d'une piste cyclable, mais la majorité nous a promis un SUL (Sens Unique Limité). Ces SUL permettent aux cyclistes de remonter les sens uniques et de favoriser la pratique de ce mode de transport.

Les SUL peuvent paraître dangereux s'ils sont mal signalés. C'est aussi pour des raisons de sécurité que la loi oblige une largeur d'au moins 3 mètres. Nous avons mesuré cette voirie : la distance réglementaire n'est pas atteinte sauf si on prend en compte les caniveaux.

D'où notre question: **la place des cyclistes à Soignies est-elle dans le caniveau?** ... et attention aux avaloirs ou c'est l'embarquée... Tout ceci est bien regrettable quand on voit à certains endroits la largeur des trottoirs...

Le groupe Ecolo vous souhaite pour 2011 pleins de petits plaisirs à pied, à vélo et ... en voiture avec modération!

Le groupe Ecolo



Les poubelles augmentent encore !

Pour la troisième année consécutive, la Majorité a décidé d'augmenter la taxe sur les déchets ! C'est vrai que la Région demande aux communes d'approcher du «coût-vérité» en application du principe pollueur-payeur.

Mais le coût facturé aux Sonégiens par l'IDEA pose question. C'est l'un des plus élevés de Wallonie pour un service dont la qualité laisse largement à désirer. Régulièrement des quartiers et des rues entières ne sont pas ramassés ! Que dire du parc à conteneurs qui est trop petit et dont les heures d'ouverture sont largement insuffisantes ?

Le rapport qualité/prix du service des déchets de l'IDEA est mauvais au regard des services qu'offrent d'autres intercommunales pour Silly, Enghien ou encore Braine-le-Comte.

Nous avons demandé à plusieurs reprises un débat sur d'autres modes de gestion de nos déchets. A ce jour, la Majorité l'a refusé.

Nous demandons qu'au moins l'augmentation de la taxe puisse servir à améliorer la propreté des rues en ville et dans nos villages !

Excellente année 2011 !

Les conseillers CDH de Soignies